

COLLÈGE DE FRANCE

— 1530 —

Communiqué de presse
22 novembre 2022

Actualité des Lumières

Leçon inaugurale

Antoine Lilti

Titulaire de la chaire Histoire des Lumières, XVIII^e-XXI^e siècle

8 décembre 2022
18 h 00

en public au Collège de France
ou en direct sur www.college-de-france.fr

Historien spécialiste des Lumières, Antoine Lilti nous invite à porter un regard différent sur cette période historique dont la pensée nous influence toujours, que ce soit dans les domaines politiques, économiques ou encore dans notre conception de l'écologie.

Antoine Lilti est né en 1972. Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire, il soutient en 2003 à l'université Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Daniel Roche, une thèse intitulée : « Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle ». Il enseigne comme maître de conférences à l'ENS Ulm, puis comme directeur d'études à l'EHESS à partir de 2011. De 2006 à 2011, il dirige la rédaction de la revue *Annales Histoire, sciences sociales*. Depuis 2013, il dirige la collection « L'épreuve de l'histoire », aux éditions Fayard.

Ses travaux portent sur l'histoire sociale, culturelle et intellectuelle des Lumières. Il a d'abord étudié les pratiques de sociabilité des élites aristocratiques et lettrées, puis s'est attaché à montrer l'émergence, au XVIII^e siècle, d'une forme nouvelle de reconnaissance, la célébrité, liée aux mutations de l'espace public et des identités

individuelles. Depuis, son travail s'est élargi aux héritages multiples des Lumières depuis la Révolution française.

- Antoine Lilti prononcera sa leçon inaugurale intitulée [Actualité des Lumières](#) le 8 décembre 2022.
- Son cycle de douze cours [Un monde nouveau : Tahiti et l'Europe des Lumières](#) débutera le 9 janvier 2023.
- Il organisera un colloque les 1^{er} et 2 juin 2023 intitulé [Lumières multiples : une histoire globale et comparée](#).



©Collège de France

« Le XVIII^e siècle, comme notre monde contemporain, est une période de profonde mutation. Le monde change très vite. L'Église perd progressivement son emprise sur les croyances et les mœurs ; les sociétés traditionnelles entrent dans la modernité avec l'essor des villes, du commerce, de la consommation ; les livres et les journaux deviennent des objets plus répandus ; enfin, les Européens accentuent leur emprise sur les autres continents. Les philosophes, les savants, les écrivains ont conscience de vivre une époque nouvelle, une véritable révolution sociale, économique et culturelle. Tout l'effort des Lumières consiste justement à rendre compte de ces transformations, à penser les contradictions et les ambivalences de la modernité.

Bien sûr, notre situation est différente. Nous n'avons ni les mêmes outils, ni les mêmes expériences, ni les mêmes illusions. Pourtant, sur certains plans, nos inquiétudes contemporaines ne sont pas si différentes. Par exemple, nous croyons souvent que les philosophes du XVIII^e siècle étaient optimistes, qu'ils voyaient l'avenir comme une ère de progrès indéfinis. En réalité, ils étaient aussi inquiets. Ils croyaient aux vertus de la

connaissance, ce qu'ils appelaient justement les « lumières », mais ils se demandaient comment faire en sorte que le progrès du savoir s'accompagne d'un progrès moral des sociétés et permette aux gens d'être heureux. En ce sens, nous avons beaucoup à apprendre des débats des Lumières, lorsque le progrès était encore une question, pas une religion. »

Antoine Lilti

Cette citation provient de son entretien [Tout l'effort des Lumières consiste à penser les contradictions et les ambivalences de la modernité](#), à découvrir sur le site web du Collège de France avec le [programme de ses enseignements](#), ainsi que sa [biographie](#).

Les événements du Collège de France sont gratuits et librement accessibles par tous, sans inscription préalable.
En raison de l'affluence, les représentants de la presse et des médias sont priés de réserver leur place auprès de presse@college-de-france.fr

À propos du Collège de France

Le Collège de France, établissement public d'enseignement supérieur et de recherche établi à Paris depuis 1530, répond à une double vocation : être à la fois le lieu de la recherche la plus audacieuse et celui de son enseignement. On y enseigne ainsi à tous les publics intéressés, sans aucune condition d'inscription ni de diplôme, « le savoir en train de se constituer dans tous les domaines des lettres, des sciences ou des arts ». Il a également pour mission de favoriser l'approche interdisciplinaire de la recherche et de diffuser les connaissances en France et à l'étranger.

Il propose, dans ses amphithéâtres et en ligne, près de 1000 cours et conférences chaque année, en accès libre à tous les publics : étudiants, chercheurs ou simples curieux.

Le Collège de France est membre associé de l'Université PSL.

www.college-de-france.fr

Contact presse & médias

David Adjemian

+ 33 1 44 27 10 18

presse@college-de-france.fr